

n° 77

année 2025

Anché

86700





LE MOT DE MADAME LA MAIRE

Anché, lundi 12 janvier 2026



Bonne
année
2026

Commission Communication

Martine Mousserion, Claude Mallet, Raphaël Rembeault, Claude Fayoux, Éric Vuarnesson

Chers habitantes et habitants d'Anché,

Je prends la plume ce matin pour venir passer un petit moment avec vous, par un beau soleil radieux, avec un ciel tout bleu, même si le fond de l'air reste encore un peu frais...

Rien à voir cependant avec les températures polaires des 2 semaines précédentes, qui nous ont rappelé que nous étions bien en hiver, accordant (pour une fois...) le calendrier et les températures.

De la neige pour Noël (oh, juste un peu, un léger saupoudrage), mais qui a été, en quelque sorte un symbole bienvenu, faisant coïncider la belle fête de décembre avec ce qu'on attend de la météo ce jour-là.

Quelques jours plus tard et en ayant changé d'année, la fine pellicule blanche s'est invitée avec un peu plus de force, de persistance et de constance, amenant avec elle, à la fois des paysages enchanteurs (voir photos pages 9, 30 et au dos du bulletin) et quelques inconvénients dûs à la présence de verglas sur nos routes.

Heureusement, celles-ci ont été immédiatement «salées» par nos agents communaux (que je remercie), nous permettant de circuler à peu près normalement.

La douceur à laquelle nous sommes plus habitués depuis quelques années est revenue...

Sans doute faut-il y voir la réalité du réchauffement climatique que les frimas de la toute fin de 2025 et de ce début de

moi de janvier nous avaient fait mettre entre parenthèses.

Il serait certainement plus juste de parler de «dérèglement climatique» d'ailleurs.

Le froid qu'il faisait le dimanche 4 janvier dernier ne vous a pas empêchés, chers habitantes et habitants d'Anché de venir nombreux partager le verre de l'Amitié (et quelques toasts) à l'occasion des Voeux de votre équipe municipale.

Ce fut l'occasion de se voir, de se souhaiter une année à venir heureuse et agréable, avec une santé à toute épreuve, qui permet de bien vivre chaque jour et d'affronter les aléas de la vie.

Vous avez pu à cette occasion apprécier les derniers travaux effectués dans notre salle des fêtes, à savoir l'installation tout en haut des murs d'une structure métallique qui va permettre d'accrocher pendrillons et projecteurs pour de prochains spectacles.

Notre salle des fêtes va entendre résonner rires et applaudissements dans quelques semaines puisque nos talentueux «Compagnons de la Bonne Humeur» vont y donner les 14 et 15 février la représentation de leur nouvelle pièce «C'est pas Clerc» qu'ils répètent activement ces jours-ci (la lumière de la salle des fêtes est allumée plusieurs fois par semaine, j'en suis témoin !).

Que nos acteurs soient remerciés en ces lignes pour l'animation et la vie qu'ils apportent à notre village, tout comme les bénévoles de l'Anchetée qui nous ont offert une magnifique et hyper documentée conférence sur le cerveau le 6 décembre

dernier.

Alain Lacoste, le conférencier est passionnant et a su partager avec un public attentif et intéressé.

Ce n'est qu'une parmi d'autres des animations que l'Anchentée nous propose.

L'été dernier, la fête au Pré du Pont a été très réussie avec un public fidèle qui vient nombreux chaque année, preuve que la qualité, la convivialité et l'ambiance sont là.

Quelques jours auparavant, au jour du 21 juin dédié, une superbe fête de la musique agencée par deux de nos associations (Les Pois Chiches et L'Anchentée) a ravi nos oreilles et nos coeurs, dans le cadre idéal et idyllique du Pré du Pont.

Même ceux qui n'étaient pas présents sur place ont pu apprécier puisque la télévision régionale «France-trois ici» a fait un reportage sur notre événement anchéen (en direct, puis repassé au moins deux fois sur la chaîne les jours suivants). Merci à l'Anchentée et aux Pois Chiches.

Les Pois Chiches qui, avec le café associatif du même nom, permettent tous les vendredis soirs à de nombreuses personnes de se retrouver autour d'un verre (avec un excellent choix de boissons, très varié) pour échanger, parfois jusque tard dans la soirée après avoir fait quelques emplettes auprès des producteurs présents pour le marché hebdomadaire.

C'est un plus pour notre village.

La rénovation et l'agencement des lieux se poursuit petit à petit tout comme pour la salle des fêtes, l'endroit fait peau neuve, avec à la fois la participation de l'association et celle de la commune.

L'année 2025 a vu disparaître l'une des figures de notre village.

M. de Lauzon qui fut maire d'Anché de 1995 à 2008 (et dont j'ai eu l'honneur d'être l'adjointe) nous a quittés en septembre dernier.

Je voudrais en ces lignes lui rendre hommage, pour sa constance, sa fidélité à

notre commune, son travail, et son intérêt jamais démenti.

Il va manquer aux siens, c'est inévitable, mais il va nous manquer à nous Anchéens, aussi.

Plusieurs autres décès ont été à déplorer lors des 12 derniers mois écoulés, mais nous avons également eu la joie d'accueillir deux nouvelles habitantes (c'est tout récent, les naissances ont eu lieu ces derniers jours), et j'ai eu le grand plaisir de célébrer trois mariages en juin, juillet et septembre.

La vie continue dans notre village. Immutable, dans un certain sens, au fil des saisons et des activités (je ne peux pas les énumérer toutes), mais aussi innovante, riche et créative.

Que chacun d'entre vous, membres du conseil municipal, employés communaux, bénévoles et habitants soient remerciés pour continuer à faire d'Anché un endroit où il fait bon vivre, encore et toujours, et reconnu comme tel !

Et puisque nous sommes en janvier et que la tradition nous permet de le faire pendant tout le mois, je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches une très belle et heureuse année 2026 !

Bien à vous,

Votre Maire,
Martine Mousserion

Informations communales p. 6

Autres informations p. 14

Les acteurs d'Anché p. 24

Anché sous la neige p. 30

Informations communales

LA MAIRIE

1, place Odile Bibaud, 86700 ANCHÉ

Tél. : **05 49 42 42 77**
mairie@anche86.fr



HORAIRES D'ACCUEIL

Lundi : 9h-12h et 15h-18h
Mercredi : 9h-11h et 15h-18h
Vendredi : 9h-12h

Pendant les vacances scolaires :

Lundi, mercredi, vendredi : 15h-18h
Fermé le matin.

Sur le site internet de la commune, agenda, actus, infos pratiques....



www.anche.fr

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

— Jauge de 100 personnes —

— 60 convives —

TARIFS	Habitants de la commune	Habitants hors commune
Week-end	160 €	200 €
En semaine	120 €	150 €

Gratuit pour les associations de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

100 € pour les associations hors de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

Location vaisselle : +15 €

Caution salle : 200 €
Caution ménage : 60 €

Délibération du 10 mai 2022



CONCESSIONS CIMETIERES

Forfait par emplacement :

Durée de 15 ans **50 €**
Durée de 30 ans **120 €**
Durée de 50 ans **220 €**

Forfait par cavurne :

Durée de 50 ans **481,20 €**
*1 cavurne peut contenir jusqu'à 4 urnes funéraires.
Les plaques pour graver noms et dates sont fournies.*

Délibération du 6 décembre 2021

- Pour le **renouvellement** d'une concession, vous pouvez passer à la mairie ou télécharger le formulaire sur le site internet de la commune : [> Infos Pratiques > Cimetière](http://anche.fr)

- Nous vous rappelons qu'il est indispensable de veiller au **bon état** de vos concessions.

- Il est **interdit d'utiliser des produits phytosanitaires** dans le cimetière.



COLLECTE DES DECHETS



Pour toute la commune sauf le Pontreau :
le mercredi des semaines impaires

Pour le Pontreau :
le lundi des semaines paires

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE COUHE

Du 1^{er} novembre au 31 mars
mardi : 8h30-12h / 14h-17h
mercredi : 8h30-12h
jeudi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
samedi : 8h30-12h / 14h-17h

Du 1^{er} avril au 31 octobre
mardi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
jeudi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-18h
samedi : 8h30-12h / 14h-18h

BENNES À VERRE

3 POINTS DE COLLECTE DU VERRE

- à côté de la salle des fêtes
- près de l'arrêt de bus de Villenon
- sur le parking du Pré du Pont

Lorsqu'une benne est pleine, merci de bien vouloir aller déposer vos verres dans une autre benne.

Les verres cassés, miroirs, assiettes doivent être emmenés à la déchetterie.

ANNÉE 2025

POUR RAPPEL, LA TOTALITÉ DES **COMPTES-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX**
sont consultables EN MAIRIE et sur anche.fr

SOCIAL

REPAS DES AINÉS

Comme tous les ans, les personnes de 62 ans et plus ont été conviées par la commune à partager un repas à la salle des fêtes. Le 23 mars, 36 personnes inscrites se sont réunies. Le traiteur a été apprécié.

COURSE AUX OEUFS

La recherche des oeufs par les enfants dans le bourg d'Anché a eu lieu le 19 avril. Il y a eu moins de fréquentation qu'habituellement, sûrement cause du mauvais temps. Le goûter était offert par le bar associatif Les Pois Chiches.



ETRENNES

Des ballotins de chocolats ont été distribués aux personnes de plus de 75 ans.

EQUIPE

AGENT

David est embauché en emploi non permanent, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17,5h assurant les fonctions d'agent technique du 1er mars au 31 août, renouvelé du 1er septembre au 28 février 2026.

ELUS

- Démission de Patrick Gormally. Le conseil municipal le remercie pour son action au service de la commune et notamment au niveau du bulletin municipal.
- Sept conseillers municipaux sont allés à Paris visiter le Sénat.

HALLOWEEN

Le 25 octobre, les enfants, notamment de l'école primaire d'Anché-Voulon et les maternelles de Payré, étaient attendus déguisés pour la coutume du creusement de citrouille et la déambulation dans le lotissement du bourg pour quémander des sucreries. En plus de la commune, les Pois Chiches ont offert un pot à boire aux participants.



AMENAGEMENTS

SIMER

Création d'une aire de retournement pour le camion du SIMER à Moisais, afin que la collecte puisse avoir lieu dans l'impasse du Gué. Financé par Anché et Valence-en-Poitou. En cours d'acquisition de terrain.

VOIRIE

Vauzelle élagage : 1722 € TTC
Panneaux numéros de rue : 588 €
Moisseau et La Cluzaudière : 12 287 € à la charge de la commune.

PLUI

Les deux zones à urbaniser conservées sont situées à Villenon.

RÉUNION PUBLIQUE

Le 25 juin, les habitants ont été invités à venir voir le projet proposé par l'Agence des Territoires et à s'exprimer sur l'avenir de l'ancienne épicerie.

DIVERS

ADHESION CAUE

La commune a adhéré à Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. 34 euros.

PATTE SECOURS 86

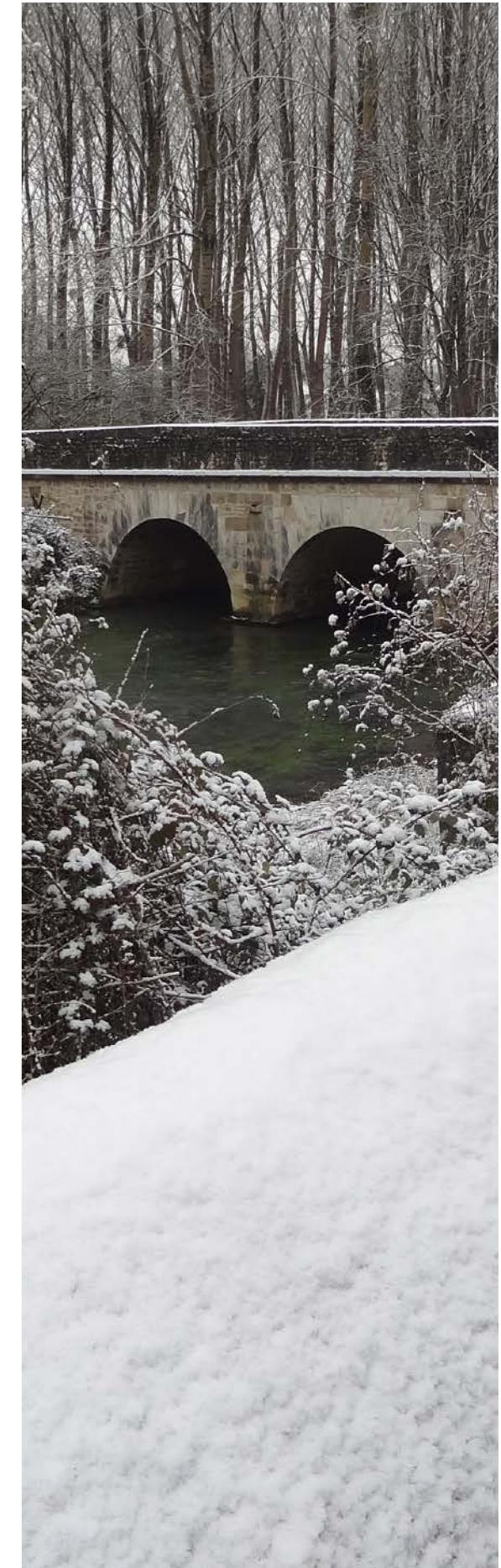
(Convention 1250 € pour 10 chats.)
La commune a versé 875 € à l'association pour la prise en charge de 7 chats. 2 femelles ont été stérilisées en 2025.

MATÉRIEL

- Achat de chaises pour la salle du conseil 887 €
- Achat de barrières de sécurité pour les Pois Chiches afin de sécuriser les abords du bar le vendredi soir : 380 €

VIVRE ENSEMBRE

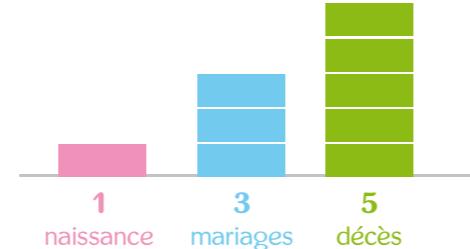
Des personnes se plaignent des bruits de voisinage. Un rappel des horaires à respecter pour l'utilisation d'outils, matériel ou autres instruments sonores a été mis dans les boîtes aux lettres.



©SR - Anché, 6 janvier 2026

ETAT CIVIL 2025

Seuls sont mentionnés ci-dessous les actes qui ont donné lieu à une inscription dans les registres de l'état civil de la commune d'Anché.



La mairie va désormais pouvoir vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations via l'outil de communication Alerte Citoyens.

En cas de risque majeur, vous serez alertés :

- par sms sur les téléphones mobiles
- ou par message vocal sur les téléphones fixes.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous inscrire aux informations communales. Celles-ci seront diffusées par courrier électronique.

Afin de bénéficier de ce service d'alertes et d'informations, merci de vous rendre sur

<https://anche.alertecitoyens.com> ou de venir vous inscrire en mairie.

LISTE ELECTORALE

**Pour voter
aux élections municipales,
pensez à vous inscrire
au plus tard le 06 février 2026**

Vous pouvez vous inscrire :

- **en ligne**
sur service-public.gouv.fr

- ou **à la mairie** de votre commune :
apportez votre carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

BYE BYE LA BOÎTE JAUNE ?

La Poste souhaite enlever la boîte postale de Villenon faute de courrier.

Si vous souhaitez conserver cette boîte, utilisez-là !

Les destinataires seront heureux de recevoir de vos nouvelles.

La boîte est en sursis pendant un an, alors, **à vos stylos !**

Son déplacement est prévu courant 2026. De l'autre côté de la route, près de l'arrêt de bus de Villenon, elle sera plus accessible.



ANIMAUX

Un chien ne doit pas errer seul sur la commune.
S'il provoque un accident, le propriétaire est responsable.



Attention à ne rien laisser dans vos jardins qui pourraient attirer des **rongeurs**.



Afin de pallier au nombre de **chats errants**, la commune a signé une convention avec l'association Patte-secours.
Le programme a commencé dans le bourg d'Anché.
Deux femelles ont été capturées, stérilisées et relâchées.



L'entretien des routes est réparti ainsi :

Les départementales, hors agglomération

Entretien à la charge du département

Les départementales en agglomération

revêtement, pont : à la charge du département

haies, accotements, trottoirs, fossés : à la charge de la commune

Les voies communales à caractère de rues (hors départementales)

revêtement : à la charge de la communauté de communes,

en concertation avec la commune

haies, accotements, fossés : à la charge de la commune

Les voies communales à caractère de chemins

revêtement : à la charge de la communauté de communes,

en concertation avec la commune

haies, accotements, fossés : à la charge de la commune

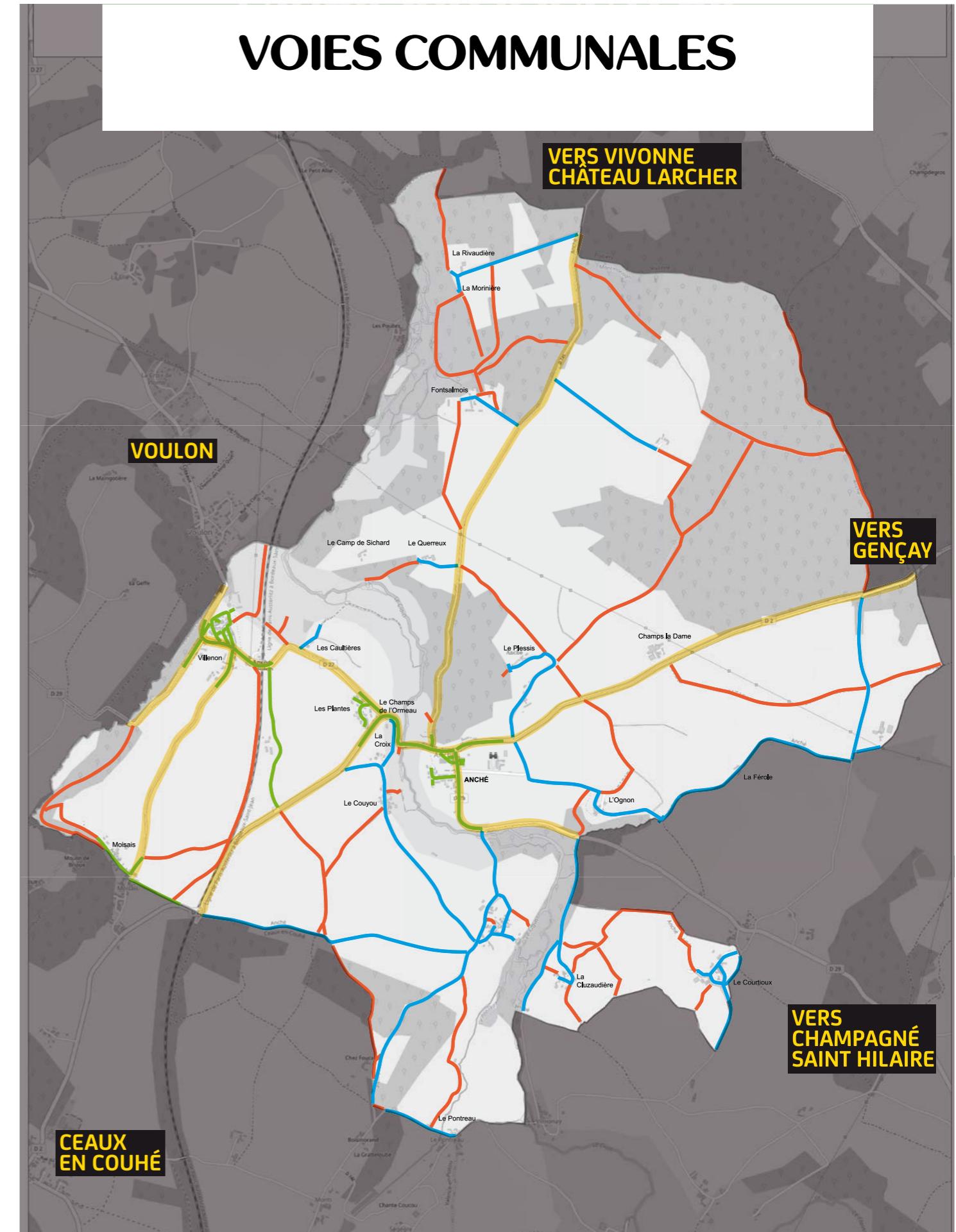
Chemins ruraux

Entretien à la charge de la commune.

Les **propriétaires** de haies ou parties boisées ont la responsabilité de procéder à un élagage régulier pour ne pas entraver le domaine public.

Ci-contre la carte communale.

VOIES COMMUNALES



DEPARTEMENTALES

voies communales
à caractère de
RUES

voies communales
à caractère de
CHEMINS

CHEMINS RURAUX

Autres informations



Le S.I.V.O.S.

L'année scolaire 2025/2026 est marquée par un changement dans l'accueil de nos enfants. En effet, suite à la menace de la fermeture de classe pour la rentrée 2025/2026, nous avons fait le choix d'accueillir les enfants de Grande Section (GS), normalement scolarisés avec les autres enfants de maternelle à Payré.

L'arrivée de ces 6 enfants a été fait en concertation avec la municipalité de Valence-en-Poitou tout en prenant en compte les effectifs de l'école de Payré qui nous a malgré tout suivit dans ce changement de situation.

Nous tenons à remercier les élus de Valence ainsi que les instituteurs de Payré pour leur soutien lors de ce moment difficile traversé par l'école et les communes.

Cette mésaventure, nous a permis de nous rapprocher et d'instaurer un dialogue entre les communes de Voulon, Anché et Valence-en-Poitou, afin de travailler sur le maintien de toutes les classes de nos deux écoles (4 classes pour Payré et 2 pour Voulon) et surtout de leur indépendance.

Il est important de préciser que cet accueil ne se fait, pour l'instant, que pour un an.

L'arrivée de 6 enfants de GS nous a permis de garder nos deux classes ouvertes ainsi que nos institutrices : Mmes Louvet (Directrice de l'école) et Remaud qui s'occupent respectivement des CE2, CM1 (15 élèves) et GS, CP et CE1 (16 élèves). Mme Salomé Cotreau remplace Mme Louvet tous les mardis (temps partiel) et pour ces décharges de direction.

Suite à ce changement, nous avons pris la décision de mettre à disposition de Mme Remaud une ATSEM à temps partiel qui la seconde avec les GS. Marion était déjà employée par le SIVOS, en plus de cette nouvelle attribution elle continue à faire la garderie du matin et l'accompagnement à

la cantine.

Fabienne continue à faire la cantine, les TAP (Temps d'Accueil Pérисcolaire) et la garderie du soir. Nous avons toujours Sébastien comme conducteur du bus accompagné par Nicole tous les soirs et d'Isabelle tous les matins. Isabelle s'occupe également de l'entretien des locaux.

Le SIVOS fonctionne aussi grâce à Sophie, notre secrétaire, et aux élus qui sont au nombre de 8 : 4 élus d'Anché et 4 de Voulon.

Nous en profitons pour remercier nos salariés pour leur travail et leur flexibilité.

Toutes ces personnes oeuvrent pour le bon fonctionnement de l'école, son maintien et surtout pour le bien-être des enfants, le tout, en étroite collaboration avec les maîtresses. Un grand merci à elles pour leur dynamisme, leur créativité, leur disponibilité et leur travail formidable. L'APE complète très bien cette équipe dans leur envie de voir nos enfants grandir, apprendre, s'émerveiller avec comme récompense leur sourires et leur bonheur !!

Cette année nous permet encore d'offrir aux élèves des activités périscolaires (TAP) de qualité et originales : maquillage (dessin sur visage), cirque, danse, atelier nature, culture japonaise, sport et l'incontournable bibliothèque. Un grand merci à Emilie, notre bénévole, qui propose des activités enrichissantes aux élèves et qui s'occupe de la bibliothèque toute seule.

Toutes ces activités sont, comme tous les ans, gratuites pour les familles.

Un grand merci à toutes et à tous !!

Le SIVOS vous souhaite une belle et heureuse année 2026

L'école d'Anché-Voulon

Cette année, l'école accueille 31 élèves répartis dans 2 classes allant de la GS au CM2. L'équipe enseignante se compose de Mme REMAUD (GS/CP/CE1), Mme COTREAU (décharge de direction et complément de service les mardis) et Mme LOUVET (CE2/CM1 et direction).

Le thème de l'année retenu par l'équipe enseignante est l'Inde. Les élèves vont être plongés dans ce pays immense et contrasté. A travers la géographie, l'histoire, la culture artistique, la cuisine, la mythologie hindoue et les rencontres d'intervenantes, les élèves voyageront tout au long de l'année.

Plusieurs projets, sorties et visites ponctueront

APE Anché-Voulon

APE Anché-Voulon, 13 rue des Trois Rivières, 86700 VOULON // apeanchevoulon934@gmail.com

Cette année encore, l'APE sera là pour proposer différentes ventes qui permettront d'offrir aux enfants de l'école des actions tout au long de l'année.

Pour commencer, le bureau reste le même que l'année dernière : Estelle Martin-Chardonnier qui est présidente, Aurélie Billaud qui est trésorière et Christelle Couturier qui est la secrétaire.

L'équipe se complète avec les bénévoles qui sont venues plus nombreuses cette année. Nous les remercions grandement pour leur implication, leurs idées, leur réactivité et leur temps qui est extrêmement précieux car grâce à elles tout est plus facile !!

Nous proposons cette année les ventes traditionnelles de chocolat pour Noël, les Madeleines, objets avec dessins des enfants...

Pour la première fois cette année, nous organisons le marché de Noël avec l'aide de V3R avec la participation des enfants de l'école et des maîtresses pour la chorale. L'APE tiendra aussi un stand de gâteaux et crêpes et créations réalisées par les enfants sur le temps des TAP avec Fabienne et des parents bénévoles et sur le temps scolaire.

Le concours de dessin est reconduit cette année. Les enfants motivés n'ont qu'à sortir leurs

aussi cette année avec entre autres, une chorale de Noël (avec participation au marché de Noël), une sortie à Poitiers à l'Espace Mendes France, une sortie au cinéma de Gencay, une visite à la Microfolie à Couhé, la participation aux concours de calcul mental et la participation au prix des Incorruptibles.

Nous avons à cœur de voir les élèves réussir leur année scolaire et nous leur souhaitons de passer une belle année !

Mme Louvet,
Directrice de l'école.

crayons, feutres et/ou peintures pour réaliser un dessin sur un thème imposé. Il est proposé à chaque vacances scolaires et une remise de prix est organisée au retour des vacances !!

Le spectacle de fin d'année offert tous les ans un peu avant Noël aura toujours lieu mais en janvier 2026. Il est encore une fois subventionné par le département. Merci à lui !

Des moments conviviaux sont également proposés : café de la rentrée, une carnaboom, une après-midi jeux autour d'un goûter chaque 1^{er} samedi des vacances à la salle des fêtes d'Anché... N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour profiter d'une petite douceur tout en jouant à divers jeux de société !!

Et le dernier évènement de l'année et pas le moindre, sera bien sûr la kermesse avec le spectacle de fin d'année, imaginé, créé par les maîtresses.

Si vous avez des questions, des idées, du temps à partager ou juste pour faire le lien entre vous (parents, associations, retraités, habitants de Voulon et d'Anché...), nous restons disponibles !

L'APE vous souhaite une belle année 2026 qu'elle soit créative et enrichissante !!

Autres informations

Rendez-vous visibles !

TOUS LES MATINS, DES PIÉTONS OU CYCLISTES
SE RENDENT À LA GARE DE VILLENON
ET AUX ABRIS BUS SANS VISIBILITÉ.

La différence de vitesse avec les véhicules motorisées et la mauvaise visibilité vous mettent en danger.

Vous pouvez également être noyés dans les phares de deux voitures qui se croisent.

Si vous n'avez pas de vêtement clair ni rétroréfléchissant ou une lumière qui signale votre présence sur la chaussée, **vous êtes en danger**.



LES TRANSPORTS EN COMMUN



LE BUS Ligne 126 VALENCE-EN-POITOU/POITIERS

Départs vers Poitiers

en période scolaire du lundi au vendredi
Place de l'église 6:43, Les Plantes 6:44, Villenon 6:47

Arrivées à Anché

en période scolaire lundi, mardi, jeudi, vendredi :
Villenon 18:13, 19:06, Les Plantes 18:16, 19:09, Place de l'église 18:17, 19:10
en période scolaire mercredi :
Villenon 13:34, Les Plantes 13:37, Place de l'église 13:38

Infos complètes :

en ligne : transports.nouvelle-aquitaine.fr/cars-regionaux/vienne



LE TRAIN, Gare d'Anché-Voulon

TER ligne 12+ ANGOULÊME-POITIERS

Valable du 14/12/25 au 03/07/26

Départs vers Poitiers

du lundi au vendredi sauf fêtes : 7:20, 8:22, 9:20, 15:18.
le samedi, dimanche et fêtes : 8:22(dim), 10h19 (dim), 13:35(sam et dim), 17:38 (sam et dim), 19:22(dim), 19:23(sam)

Arrivées à Anché

du lundi au vendredi sauf fêtes : 7:29, 12:45, 16:36, 17:34, 18:40, 19:37
le samedi, dimanche et fêtes : 9:23, 13:33, 17:34, 19:30

Infos complètes :

en ligne : www.ter.sncf.com/poitou-charentes

en mairie : prospectus papier disponibles en mairie.

Autres informations

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS SOYEZ DISCRETS EN DEHORS DE CES HORAIRES :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

* Arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007

BRUITS DE VOISINAGE

L'EXCÈS DE LUMIÈRE EST UNE POLLUTION RÉVERSIBLE

agir pour l'environnement

EN FRANCE

- 11 MILLIONS** de lampadaires
- 3,5 MILLIONS** d'enseignes lumineuses

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PRÉSENTE

- 41%** de la consommation d'électricité des communes !
- 2 MRD €** de coût annuel Source ANPCEN

LA POLLUTION LUMINEUSE...

PERTURBE LES ÉCOSYSTÈMES MARINS
Jusqu'à 200 mètres sous l'océan

AUGMENTE CHAQUE ANNÉE en Amérique du Nord et en Europe **+6%**

EST UNE CAUSE MAJEURE DE DISPARITION DES INSECTES
Au même titre que les insecticides

MENACE LA POLLINISATION **62%** de visites de polliniseurs en moins dans les prairies soumises à la pollution lumineuse

LA PERTURBATION DE NOTRE HORLOGE BIOLOGIQUE...
...causée par la lumière bleue des LED le soir ou la nuit est avérée. Conséquences possibles : risques accru de cancer, stress, obésité, dépression...

Source ANSES avril 2019

WWW.JOURDELANUIT.FR INFO@JOURDELANUIT.FR www.agirpourl'environnement.org

GENDARMERIE



05.49.59.20.16
Composer le 17 uniquement pour les urgences.

L'accueil du public à la Brigade de gendarmerie de Valence-en-Poitou (Cohé) 19, avenue de Bordeaux est le suivant : Lundi et vendredi de 8 h à 12 h Mercredi et samedi de 14 h à 18 h

Il est conseillé de téléphoner à la Brigade avant de se présenter à l'accueil. Vous pourrez être invités à vous présenter à Vivonne.

Déclarations en ligne : pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Bénévole nommé par le ministère de la justice, la mission du conciliateur de justice consiste à tenter de résoudre les conflits à l'amiable (problème de voisinage, difficultés avec artisans, etc.) afin d'éviter que le litige ne soit porté devant un tribunal.

Mme de La Debutterie est présente à France Services à Cohé (8 rue Hemmoor 86700 Valence-en-Poitou) le 2^{ème} vendredi du mois, de 9h à 12h.

07 61 80 98 20
ghislaine.de-la-debutrie@conciliateurdejustice.fr

URBANISME

Pour vos demandes de permis de construire ads.at86.fr

CADASTRE

www.cadastre.gouv.fr



ASSISTANTE SOCIALE

Mme Cécile GRAS reçoit au Centre Social de Cohé, 8 rue Hemmoor, Valence-en-Poitou, le mardi et mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous à prendre au secrétariat de la M.D.S. Civray. Tél. : **05 49 87 01 35**

POUR LES RETRAITÉS

PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI
Faciliter les parcours de santé, préserver l'autonomie.
0809 109 109 - www.pta86.fr



SERVICE PUBLIC

Pour vos démarches administratives.
www.service-public.fr

VIENNE INFOS SOCIALES

Pour les interrogations dans tous les domaines de la vie quotidienne concernant les personnes âgées, prestations sociales, santé, enfance, logement, droits à l'emploi, etc. : **0 810 86 2000**

Tu viens d'avoir 16 ans ?

Viens te faire recenser en mairie.
Emmène ta carte d'identité, ton livret de famille et un justificatif de domicile.

"Dans un esprit de proximité, de coopération et d'écoute, le Civraisien en Poitou construit un avenir toujours plus solidaire, durable et vivant."

Jean-Olivier GEOFFROY, Président de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou

Nos objectifs

#1

Préserver et valoriser les ressources locales au bénéfice d'un développement territorial vertueux

Développement de filières locales d'énergies renouvelables : Miscanthus, méthanisation, géothermie,...
Territoire labellisé « Territoire Économie Circulaire ».

Entretien et restauration écologique des rivières et zones humides : 13 700 mètres de berges entretenues, lutte contre les espèces invasives, renaturation de cours d'eau.

#2

Garantir le développement économique vertueux du Civraisien en renforçant son attractivité pour les entreprises en se reposant sur ses spécificités

Aides économiques : 100 000 € de budget annuel, plus de 50 dossiers instruits depuis 2023.
Programme Interfonds Européen 2021-2027.

Investissements structurants : 500 000 € pour l'aménagement des zones d'activités.
Projet de plateforme de massification.

Tourisme : Valorisation du patrimoine (Abbaye de Charroux, circuits de randonnée, itinérances douces).

#3

Développer l'attractivité résidentielle

Qualité de vie et cadre de vie : Valorisation du patrimoine, renforcement de l'offre culturelle, sportive et associative.

Services à la population (santé, mobilité, numérique) : Une offre qui soutient directement l'attractivité résidentielle.

Habitat : Réinvestissement du parc ancien, accompagnement des ménages pour des logements plus performants, conseils techniques et financiers, revitalisation des centralités.

#4

Garantir un maillage en services et en équipements de qualité et accessibles pour toutes les catégories de population du territoire

Santé : Agrandissement des maisons de santé de Civray et Savigné.

Mobilité : Transport à la demande en développement depuis 2023.

Inclusion numérique : + de 500 accompagnements numériques par an.

Petite enfance, enfance, jeunesse : Rénovation du site « Les Buissonnets », Projet de construction d'un nouvel Accueil de Loisirs à Civray.

Culture et Sports : Gestion de l'école de musique "La Cendille", Programme de rénovation des équipements sportifs.

#5

Proposer un aménagement sobre et performant à l'échelle du territoire

PLUi et SCOT Sud Vienne : Planification à horizon 2046, conciliant accueil de population, développement économique et préservation environnementale.

Bâtiments communautaires : Rénovations énergétiques, déconstructions ciblées pour optimiser le parc immobilier.

Voirie et infrastructures : Accompagnement des communes pour les travaux sur les voiries communales.

Transition énergétique : PCAET (2021-2026), réduction des consommations, fonds chaleur pour bâtiments publics.

Suivez-nous !

Nos engagements

Développement de filières locales d'énergies renouvelables :
Miscanthus, méthanisation, géothermie,...
Territoire labellisé « Territoire Économie Circulaire ».

Entretien et restauration écologique des rivières et zones humides :
13 700 mètres de berges entretenues, lutte contre les espèces invasives, renaturation de cours d'eau.

Aides économiques :
100 000 € de budget annuel, plus de 50 dossiers instruits depuis 2023.
Programme Interfonds Européen 2021-2027.

Investissements structurants :
500 000 € pour l'aménagement des zones d'activités.
Projet de plateforme de massification.

Tourisme :
Valorisation du patrimoine (Abbaye de Charroux, circuits de randonnée, itinérances douces).

Qualité de vie et cadre de vie :
Valorisation du patrimoine, renforcement de l'offre culturelle, sportive et associative.

Services à la population (santé, mobilité, numérique) :
Une offre qui soutient directement l'attractivité résidentielle.

Habitat :
Réinvestissement du parc ancien, accompagnement des ménages pour des logements plus performants, conseils techniques et financiers, revitalisation des centralités.



Garantir un maillage en services et en équipements de qualité et accessibles pour toutes les catégories de population du territoire



Proposer un aménagement sobre et performant à l'échelle du territoire

Mutualisation et modernisation du tri, une nouvelle étape pour le SIMER

La prévention et gestion des déchets du SIMER continue avec une optimisation des moyens.

Aux côtés des communes et communautés de communes, le SIMER assure la collecte, le transport et le traitement des déchets pour les particuliers et les professionnels. Ainsi sont gérés, les déchets produits par plus de 66 000 habitants de 90 communes du Sud Vienne. Sur l'année 2024, pour l'ensemble des déchets, c'est 42 071 tonnes collectées.

Moyens adaptés autour de l'Éco-pôle, centre névralgique du SIMER. Créé en 2005, ce centre de gestion et de valorisation des déchets, situé à Sillars, regroupe les activités du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets : collecte, centre de transfert des déchets, plateforme de traitement du bois et de compostage, service prévention des déchets et le service facturation et relation à l'usager.

Le SIMER, c'est :



131
agents



2
agences de collecte (Sillars et Civray)



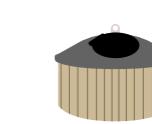
18
déchèteries



1
plateforme compostage et bois



+ de 70
sites de com- postage partagé



+ de 150
points d'apport collectif



+ de 70
bornes d'apport de textiles et chaussures



+ de 360
bornes d'apport volontaire du verre



PAS DE CHANGEMENT DES GESTES DE TRI : DANS LE BAC JAUNE, C'EST TOUS LES EMBALLAGES (HORS VERRE) ET LES PAPIERS

Nouvelle étape pour améliorer le tri des emballages et des papiers.

Le tri des emballages et des papiers collectés dans les bacs jaunes se faisait en partie manuellement par des agents depuis 20 ans. Ces dernières années, les exigences réglementaires se sont renforcées pour améliorer le recyclage. Une étude technico-économique a conclu à l'impossibilité de répondre à des adaptations techniques lourdes avec un coût maîtrisé pour les usagers. Le choix a donc été fait de rejoindre le CALITOM (Syndicat de la Charente) et la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge dans le cadre d'une Entente Territoriale pour une gestion mutualisée du Centre de tri Atrion. Équipement moderne, proximité géographique, service public, gouvernance partagée, autant d'atouts qui ont permis d'orienter sur ce choix.



Le quai de transfert à Sillars permet aux véhicules de venir les déchets par le haut dans une remorque afin de les regrouper avant le transport vers la filière de traitement.

Renforcement des pôles et des projets.

Fort de l'accès à ce nouvel outil industriel et des résultats acquis depuis 2022 grâce aux nouveaux schémas de collecte, le SIMER va continuer ses **actions de prévention** visant à **réduire la production de déchets et augmenter les taux de valorisation**. Pour cela, il capitalise sur les équipes et les équipements de l'Éco-Pôle, de l'agence de Civray et des déchèteries. La collecte est optimisée à l'échelle du territoire couvert. Des investissements sont prévus pour continuer à moderniser les déchèteries avec le développement de nouvelles filières et pour optimiser les coûts avec, par exemple, un quai de transfert à Civray.

C'est une nouvelle étape pour améliorer ensemble la qualité de service et du tri !
PRÉVENTION, RÉDUCTION, COLLECTE ET TRI, les équipes du syndicat agissent au quotidien à vos côtés.



Besoin d'un PASS déchets ? | Une question sur votre mode de collecte ? | Où est la déchèterie la plus proche de CHEZ VOUS ? | Besoin d'un composteur ? | Un doute sur le tri ?

SIMER / ÉCO-PÔLE
La Pouderie 86 320 SILLARS
05 49 91 96 42
ecopole@simer86.fr
Du lundi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

www.simer86.fr FACEBOOK/SIMER l'application

SIMER / AGENCE LOCALE
1 Rue du chemin vert
86 400 CIVRAY
05 49 97 59 50
redevenue.cccp@simer86.fr

FAITES VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Déposez votre demande en ligne

<https://ads.at86.fr>

Depuis le 1er janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent faire leurs démarches d'urbanisme en ligne



PERMIS DE CONSTRUIRE

PERMIS D'AMÉNAGER

PERMIS DE DÉMOLIR

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

CERTIFICATS D'URBANISME



SIMPLE

Je dépose ma demande en ligne, avec les mêmes garanties de réception



UTILE

Je n'ai plus besoin de me déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie



ECONOMIQUE

vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps



ACCESSIBLE

Le portail reste ouvert 24h/24 7 jours / 7



PRATIQUE

Suivre son instruction en temps réel, et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées



SÉCURISÉ

Compte personnel et confidentiel

Mission Locale
Rurale Centre Sud Vienne
NOUVELLE-AQUITAINE



TÉLÉCHARGE
L'APPLI MA ML
De jour comme de nuit,
Ma Mission Locale
en 1 clic...
Application Ma ML



REJOIGNEZ-NOUS

La Mission Locale, un service pour les jeunes



Vraie Vie, Vrais Défis

Relève des défis, découvre tes talents, trouve ta voie !
Rejoins l'aventure avec la Mission Locale !



info Jeunes
Sud Vienne
EXPLORER LES POSSIBLES

Info Jeunes a pour mission d'informer, gratuitement et anonymement, tous les jeunes sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès à l'autonomie : les études et les métiers, l'emploi, le numérique, le logement, la santé, la mobilité, l'accès aux droits, la culture, les initiatives et projets, la citoyenneté, etc...

Il constitue pour les jeunes le premier niveau d'accès aux droits, aides, structures et dispositifs qui leur sont dédiés et adaptés à leur situation.

Permanences Info Jeunes les mercredis après-midi à :
Civray, Valence-en-Poitou - Couhé et Gençay

Coordonnées de la Mission Locale : Civraisien en Poitou

CIVRAY : Siège Social : 13 Rue Norbert Portejoie - 86400 Civray - **05 49 87 39 67**

OUVERT du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

VALENCE EN POITOU : 5 Pl. de la Marne - 86700 Valence en Poitou - Couhé - renseignements au **05 49 59 53 50**

OUVERT du lundi au vendredi de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H30

GENÇAY : Maison des Services Publics : 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - renseignements au **05 49 87 39 67**

OUVERT le lundi de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 et du jeudi au vendredi de 08H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H00



COMMERCES ITINÉRANTS INTERVENANTS SUR LA COMMUNE D'ANCHÉ



BOULANGER
BAG'ADEL
07 82 20 94 79
mercredi vers 10h
devant l'église
(Payré)



BOUCHER CHARCUTIER
LE PETIT BOUCHER
DU COUDRET
06 20 08 83 79
vendredi vers 11h
devant l'église
(Celle L'Evescault)

INFOS GÎTES à RETROUVER À LA MAIRIE OU SUR ANCHE.FR > RUBRIQUE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES OU



Vous avez une entreprise sur Anché
et voulez être présent sur le bulletin municipal
ou le site internet de la commune :
contactez la mairie !

Consommons local !

FROMAGES Villenon



Le Pilochou - Isabelle Beau-Guérin.
Tél : 05 49 42 03 94
Depuis 1981, Le Pilochou vous propose des fromages de chèvres de production artisanale moulés à la louche et faits avec du lait cru produit également sur Anché. On ne peut plus local !

Le plus connu, le mothais sur feuille, mais aussi de la faisselle, des buchettes, cendrées ou non, des carrés, des petits crottins...

Vente directe :

- sur place les après-midi du mardi au samedi
- sur les marchés (à Gençay les 2èmes et derniers jeudis du mois, à Rouillé les vendredis, à Vivonne les samedis)

NOISETTES La Croix



EARL Le Pigeonnier d'Anché

Noisettes coques,
décorquées, grillées,
poudre, huile.

Vente directe : Christelle Guérin
Tél : 06 08 17 83 24

BIEN-ÊTRE Villenon

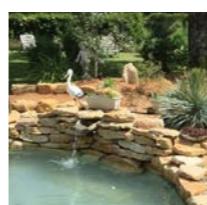


Grain de beauté

Tél : 05 49 18 22 15
06 03 56 77 46

Pour prendre soin de vous...
Épilation, beauté des pieds et mains, maquillage, soins visage et corps, soins énergétiques et Reiki... Les produits utilisés sont naturels et bio.
graindebeautevalerie.jimdo.com

JARDINS Le Courtioux



Anthony TILLET

Tél : 06 82 22 40 41
tilletanthony@gmail.com
paysagiste-tillet.fr

Aménagement et entretien.
Services à la personne.
Chèque emploi service universel.

BOIS Villenon



Scierie d'Anché

Tél : 05 49 42 45 56

La scierie est spécialisée dans le secteur de la literie. Sapin du nord et peuplier local. Eco-déchets vendus sous forme de plaquettes paysagères, plaquettes pour chaudière à bois, copeaux, sciure (également pour les particuliers). Sur demande, il est possible pour les particuliers de passer une commande, notamment de volige, bardage, lambris, plancher, terrasse, ou pour débiter un arbre.

CORRECTION Anché



SANS FAUTES

Carole Blet
Tél. : 07 50 41 14 76 //
carozen@yahoo.fr

Services de correction pour la presse, l'édition et toutes collectivités et entreprises, associations et particuliers. Lectrice-correctrice diplômée, je corrige l'orthographe, la ponctuation, la typographie, la mise en page ainsi que le style et la clarté du texte. Vous pouvez me confier manuscrits, articles, affiches et flyers, écrits professionnels, CV, comptes rendus, listes de diffusion... Confidentialité assurée. Devis sur mesure (exonération TVA).

Vie associative

LES COMPAGNONS DE LA BONNE HUMEUR

La troupe d'Anché

"Les compagnons de la bonne humeur"
sont heureux de vous présenter
la pièce de théâtre

C'est pas Clerc...

une comédie de Viviane Tardivel

Anché

Samedi 14 février à 20h30
Dimanche 15 à 14h30

Messé

Vendredi 20 février à 20h30

Vivonne

Samedi 28 février à 20h30
Dimanche 1 Mars à 14h30

Couhé

Samedi 7 mars à 20h30
Dimanche 8 mars 14H30

Champagné Saint Hilaire

Samedi 14 mars à 20h30
Dimanche 15 mars à 14H30

Tarif 7 euros adulte / Gratuit -12 ans

Imprimé par nos soins/Ne pas jeter sur la voie publique

ACCA

SAISON 2025-2026

Ouverture générale de la chasse à tir et chasse au vol fixée pour le département de la vienne du **14 sept.** 2025 au **28 fév.** 2026.



LE RELAIS EQUESTRE

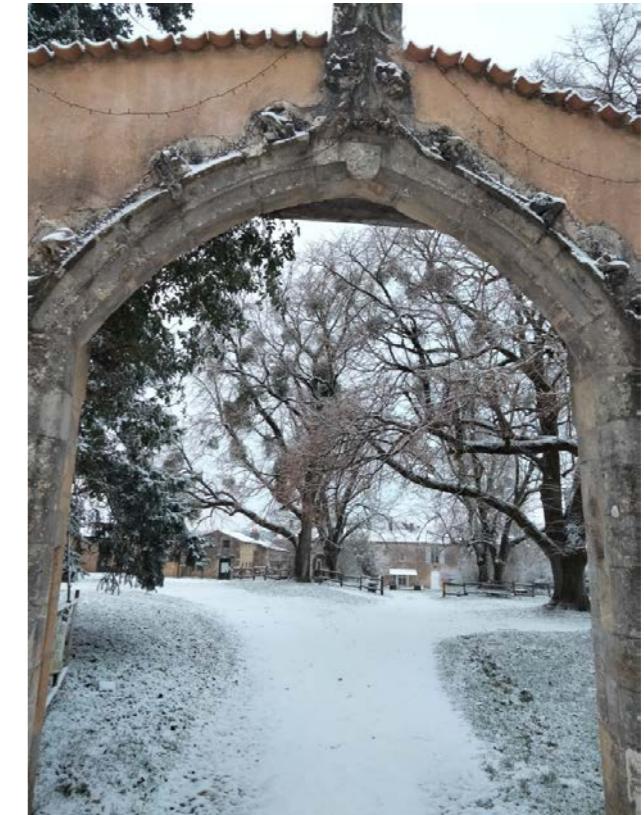
Le REV, Relais Equestre Villenon, s'est endeuillé par le départ de son patriarche, François de Lauzon vers d'autres cieux ou d'autres prairies plus clémentes

Remerciements à tous, qui ont témoigné leur sympathie et l'évocation des bons souvenirs passés avec lui.

Le troupeau : 6 chevaux, 3 poneys, 1 âne font toujours la joie des promeneurs ou propriétaires et sont accompagnés par Florence Dupuis, l'actuelle présidente de l'association, ou d'autres accompagnateurs. Les activités sont réduites avec le départ à la retraite de Sophie.

Après une vie riche de balades, randonnées de plusieurs jours, fêtes locales, rencontres, à pied, à cheval en attelage ou en canoë dans une ambiance de franche camaraderie à partager les joies simples de la vie au grand air avec nos fabuleuses montures.

Une page se tourne donc. Les actifs de la maison continuent de profiter des bienfaits des balades sur nos valeureux destriers.



Ainsi, la vie continue dans les fins fonds de notre si belle campagne environnante, le gîte et le camping à la ferme sont toujours prêts à accueillir tout public.

Les bénévoles amoureux des chevaux et des grands espaces sont toujours les bienvenus pour les multiples coups de mains à offrir !

Bonne année à tous





Le café associatif Les Pois Chiches

4 route de la Vergnée - ANCHÉ

Vous trouverez au Pois Chiches, un Café, un petit coin Épicerie, un Marché de Producteurs, une Gratiféria (espace de gratuité), un lieu d'expositions.
Notre souhait est de tisser des liens entre les bénévoles, les visiteurs, les producteurs locaux, les anciens, les plus jeunes...

Le lieu est animé uniquement par des bénévoles motivés !!!
Pour rejoindre notre équipe de bénévoles, venez nous rencontrer ou
contactez-nous par mail : lespoischiches@mailo.com

**ouvert
le vendredi
de 17h30 à 23h**

Pour connaître tout notre agenda,
demandez notre newsletter
lespoischiches@mailo.com

AGENDA

23 Janvier / 20h
Vernissage de l'Exposition
Mon oeil - OYO - Peinture -
Sylvain Beaulieu (poèmes)
+ Sébastien Jousse (guitare)
| Voyage sonore dans le sillon des mots de Oyo |

20 Mars / 20h

Vernissage de l'Exposition

L'Eau - Photos + Carte sensible

/Projection performée / Jérémie Pengam

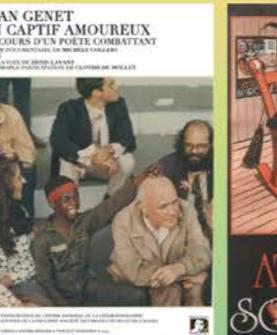
22 Mai / 20h **Concert de FLOU** / Rock hybride (scie musicale, guitare, boucles, chant)



L'enchantedée

..... j'ai 10 ans !

2016 • 2026



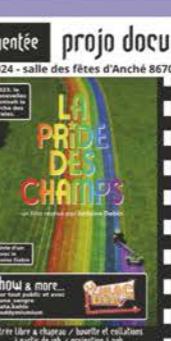
S J'ai 10 ans, ouais d'abord ! 10 ans que je m'agite pour te charmer, te distraire et t'enchanter, toi public chéri d'**Anché et de ses environs**. 10 ans que contre vents et marées, ma bonne humeur triomphe pour te proposer des **manifestations gratuites**. 10 ans de **fêtes, spectacles, concerts, conférences, projections, soirées jeux, carnavals, scènes ouvertes...** J'ai 10 ans et j' me la pète, ouais !

Pour continuer l'**aventure**, j'ai besoin de **toi**, sans qui je ne suis rien.

Alors rejoins l'équipe, deviens adhérent, bénévole, partage

A bientôt.

 [lanchentee86700/](#) @ lanchentee@gmail.com



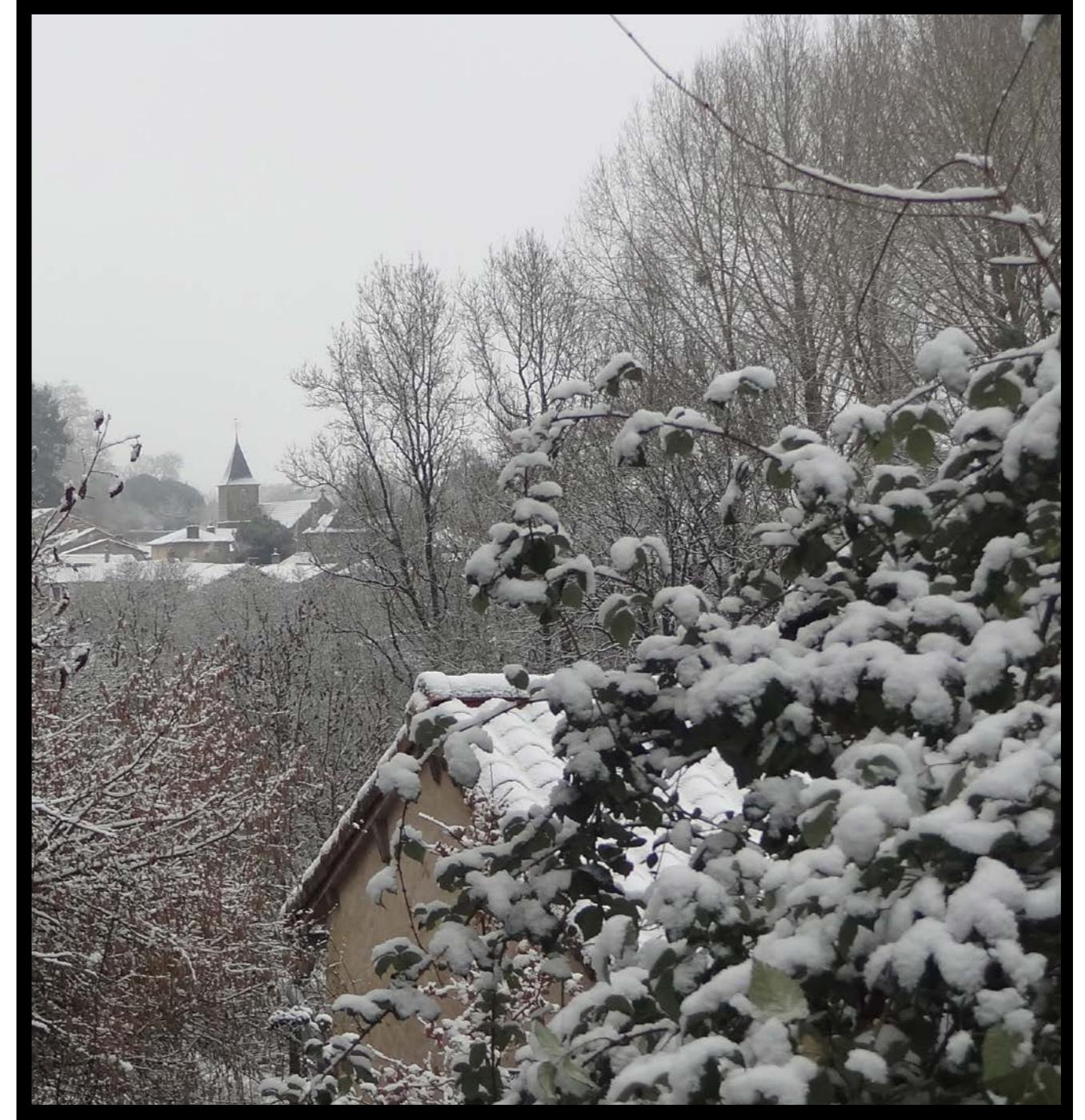
Anché sous la neige



©SR - Anché, 6 janvier 2026



©SR - Anché, 6 janvier 2026



©SR - Anché, 6 janvier 2026



©SR - Anché, 6 janvier 2026